



17 rue Mazel, 34700 LODEVE
TÉL : 06 33 91 38 33

aigles.escandorgue@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE- 1^{ER} AVRIL 2022

RAPPORTER LES ARGUMENTS DES LOBBIES EOLIENS, C'EST INDUIRE EN ERREUR LES LECTEURS!

UNE REPONSE AU JOURNAL « LE POINT » en 6 points¹.

1- Non, la majorité des gens qui s'opposent aux éoliennes ne sont pas des rentiers : Ils sont plutôt les gueux des campagnes que l'on n'écoute pas.

Le journal le Point prend deux fois comme exemple Mme de Hautecloque, propriétaire d'un château, qui lutte contre des éoliennes situées autour de chez elle.

Il rapporte aussi les propos de Mr Michel Gioria, délégué général de France Energie Eolienne (FEE), le puissant lobby éolien français qui affirme, faisant référence à un sondage qui ne lui convient pas, qu'il « reflète des opinions de rentiers ». Ce n'est pas la première fois qu'on entend cet argument fallacieux par des gens qui touchent eux-mêmes une rente excessive pour toute la durée de l'exploitation de leurs éoliennes.

Mme de Hautecloque sait très bien s'exprimer dans les médias, tout simplement².

En revanche, dans nos territoires ruraux, la voix de milliers de riverains n'est pas entendue : 90% d'entre eux se sentent isolés, parlent peu dans les médias, n'ont pas l'opportunité de se défendre, surtout les jeunes adultes qui sont déjà mobilisés par leur activité professionnelle ou leur famille.

C'est cela, la réalité des campagnes.

¹ LE POINT a publié Le 15/07/2021 : « L'offensive du laid : ces éoliennes qui balafrent le paysage ». Et le 25/03/2022 : « Éoliennes : les Français pensent tout... et son contraire » – Articles signés par Mr Michel Revol

² La famille Leclerc de Hautecloque, très estimée dans la Somme, a toujours rendu des services à la population, selon un de nos témoins Héraultais.

Les riverains des éoliennes, qui sont maintenant près de 3 millions en France, souffrent inlassablement du bruit des éoliennes, des flashes rouges qui clignotent devant eux, de la défiguration et de la banalisation de leurs paysages.

2- La loi des 500 m des habitations est la cause de leur malheur

La loi qui impose l'implantation des éoliennes à plus de 500 m de distance des habitations est la loi la plus laxiste et la plus inique d'Europe. C'est une « *satanée réglementation* », comme l'écrit le journal Le Point, en effet, pour les habitants !

Même en Allemagne la distance est de 1000 m et mieux en Bavière, de 10 fois la hauteur du mât. Habiter à 1 km d'éoliennes est déjà un enfer, encore plus en zone de montagne à cause de la résonance acoustique.

Les riverains des campagnes ne sont pas respectés... par de puissants lobbies qui n'hésitent pas à implanter des éoliennes ... loin de chez eux, et qui manipulent le droit à leur avantage.

En revanche, les habitants des territoires ruraux, quand on les écoute, se montrent lucides et plein de bon sens :

3- Nucléaire et éolien, vous avez dit « les deux »?

FEE cite RTE qui affirme qu'on a besoin de nucléaire et absolument aussi d'éolien, « pour notre transition « (électrique !) énergétique », sans argumenter d'ailleurs. Notre président E. Macron l'a confirmé aussi dans son récent programme.

Les ruraux comprennent bien que c'est une affirmation politicarde.

Car logiquement : à quoi bon donner la priorité aux éoliennes (sur le réseau, par des subventions), alors qu'elles ne servent absolument à rien, couplées avec le nucléaire et l'hydroélectricité qui fonctionnent à la demande en émettent moins de gaz à effet de serre?

Les 8000 éoliennes qui défigurent notre pays n'ont produit que 7% de notre consommation électrique en 2019, et seulement quand il y avait du vent... Sur nos factures d'électricité, nous payons globalement 25% de supplément pour subventionner l'éolien et le solaire confondus... de quoi faire souffrir les ménages les plus démunis.

4- Eolien, une fausse solution pour la transition écologique et énergétique :

Les ruraux savent aussi que 8000 éoliennes n'ont rien fait pour le climat, que les gaz à effet de serre (GES) ont augmenté, ce qui n'a rien à voir avec les éoliennes.

L'excès de dioxyde de carbone dans l'atmosphère est lié à nos consommations de chauffage (fuel, gaz), de carburants pour nos déplacements, et à notre manque de sobriété.

Et cela a à voir en revanche avec les centrales électriques au charbon des allemands par exemple : Ceux-ci extraient leur propre charbon qui représente 0,5 % des réserves mondiales. Nous avons appris qu'ils viennent de construire récemment leur « *dernière* » centrale au charbon. La voici leur transition énergétique : Produire de l'électricité surtout au charbon (et au gaz russe) et un peu à l'éolien quand il y a du vent, soit 22% du temps.

5- et les lignes à haute tension, on les accepte pourtant ?

Les campagnes sont aussi envahies par des lignes à haute tension, en effet. Mr Gioria a-t-il remarqué, lui qui nous montre la grippe quand nous avons « *la peste éolienne* », que ces lignes ne sont pas tournantes, pas bruyantes et pas si hautes que les aérogénérateurs de 180 m voire 210 m de haut ?

FEE ne sait-elle pas aussi qu'en multipliant les éoliennes partout en France, on va devoir multiplier les réseaux de lignes à haute tension partout ? Dans les campagnes, nous demandons à les enterrer (les éoliennes !).

6- éolien et biodiversité :

Il est vraiment dommage que le journal Le Point néglige l'essentiel de la problématique éolienne qui est justement la perte de la biodiversité contre laquelle FEE prétend lutter. La destruction des forêts - qui fixe le carbone- et la mortalité de la faune ailée sont peut-être plus dramatiques que la dégradation des paysages et des monuments :

a)- la mortalité des oiseaux, dont celle de nombreuses espèces protégées est un drame partout, et surtout en Occitanie qui détient le plus d'espèces protégées de toute la France. Il est désormais prouvé que le milan royal, par exemple, disparaît en majorité à cause des éoliennes.

b)- C'est aussi un drame pour les chiroptères, tous protégés par les conventions européennes, qui meurent deux fois plus souvent en moyenne, par barotraumatisme devant les éoliennes, sans même les toucher, tout comme les passereaux.

Et là, les promoteurs n'ont pas d'autre choix, si la DREAL le leur demande, que d'arrêter les éoliennes, de nuit...

Pensez-vous! La nuit, en dehors des heures de bureau, les éoliennes peuvent tourner tout de même!

En conclusion, les gens des campagnes ne savent pas se défendre avec leur plume mais ils ont plus de bon sens et d'intelligence que beaucoup d'élus et de décideurs de notre pays.

Merci de votre attention

Marjolaine Villey-Migraine

Porte-parole du collectif 34-Hérault

Docteur en « sciences de l'information et de la communication »

PS- ERRATUM dans l'article du journal Le Point / Michel Revol : Mr Emmanuel Macron a revu le doublement des éoliennes ... pour 2050, et non plus 2028, et « *en même temps* » il a annoncé son programme nucléaire. (cf- Elysée – Discours à Belfort, 10 février 2022).